

fors dont nous avons fait le détail le mois passé. Et pour l'avenir, il y a lieu de se flatter que les retours des Vaisseaux qu'on envoie & qu'on enverra en *Amérique*, seront toujours plus riches & plus abondans, à proportion du soin que l'on apportera à contenir le commerce de ce Pays-là dans les règles qui lui sont propres. Des mesures suivies que le Ministère a prises pour conserver à la Couronne tous les avantages de ce commerce le font croire, d'autant plus que ceux qui voudront encore se hasarder à la contrebande, ne pourront le faire qu'avec les plus grands risques, à cause du nombre de garde-côtes qui veillent par-tout, & dont on a soin de changer les Officiers de tems en tems, afin de prévenir par-là toute espèce de connivence ou de prévarication. Mais en même-tems qu'ils sont chargés de remplir leur devoir avec exactitude, il leur est enjoint expressément d'user de tous les ménagemens de l'amitié envers les Navires qui tiendront une règle, & qui ne se mêleront point de commerce clandestin.

III. La Cour continuë à donner beaucoup d'application aux Manufactures. Les ouvriers d'*Angleterre*, d'*Irlande* & d'*Ecosse*, malgré les mesures prises par le Gouvernement Britannique pour en empêcher la sortie, ne laissent pas de se trouver rendus en grand nombre dans ces Manufactures, qui commencent de fleurir, & qui promettent qu'on sera bientôt en état de se passer de l'étranger pour les étoffes qui s'y fabriquent. On revient ainsi de l'ancienne indolence. On est aussi revenu d'un ancien préjugé, qui a fait croire, que sans les Nègres de la côte de *Guinée* les Espagnols ne pouvoient point exploiter leurs mines dans les *Indes*. La privation des Nègres